

TOUT SUR LE PÔLE

En décembre 2021, notre pôle métropolitain ouvrait une nouvelle page : ses élus adoptaient à l'unanimité une délibération-cadre engageant le territoire dans l'éco-transition. Il voyait en outre ses moyens renforcés par l'intégration en son sein des équipes et des outils de l'association Euralens.



La Chaîne des parcs, l'un des outils de la transition écologique.
Cabane "Children can't fly" à Courrières © Yves Bercez

Un rôle clarifié pour notre outil commun

À la demande du Comité syndical, l'Exécutif du PMA a mené une réflexion approfondie pour préciser son rôle et ses modalités d'intervention.

Syndicat mixte ouvert, partagé par la CABBALR, la CAHC, la CALL et le Département du Pas-de-Calais, le Pôle se définit comme une instance de gouvernance, de coordination et de mutualisation. Ses collectivités membres restent souveraines sur leurs compétences mais elles ont choisi de partager des analyses, des orientations et, le cas échéant, des actions sur des enjeux communs.

L'éco-transition comme fil rouge

Le fil conducteur de l'action du Pôle est l'éco-transition, c'est-à-dire la promotion d'une transition écologique, juste, solidaire et porteuse d'opportunités pour les habitants du territoire.

Dans ce cadre général, le PMA intervient en subsidiarité dans 3 champs principaux :

1. la transition écologique
2. le développement économique et l'innovation
3. la Chaîne des parcs.

S'y ajoutent quelques grands dossiers comme les mobilités, la santé et le rayonnement du territoire.

Ces enjeux sont éclairés par la mobilisation de la société civile à l'échelle métropolitaine (via le Grand forum), d'expertises de haut niveau (via son Cercle de qualité) et les travaux d'observation et de prospective produits par l'Agence d'urbanisme de l'Artois.

Trois niveaux d'intervention

Selon les besoins, c'est à 3 niveaux que les collectivités membres activent le Pôle métropolitain de l'Artois.

1. Au 1er niveau, pour un simple partage d'analyses, sur le modèle de développement et la ZAN par exemple, et de bonnes pratiques (via ses Commissions d'élus ou ses Comités techniques).
2. Au 2e niveau, pour aller plus loin, elles lui confient le soin d'animer certains sujets. Il s'agit alors de rédiger des stratégies communes (sur le fluvial par exemple) ou de mener des actions de lobbying concertées vis-à-vis notamment de la Région ou de l'État.
3. Enfin un 3e niveau d'intervention, plus poussé, consiste à utiliser le PMA :
 - pour créer des outils mutualisés comme le cadastre solaire, le Parc d'innovation de l'Artois ou encore le site internet investinartois.fr
 - comme appui aux porteurs de projet via le « label Euralens ».

Je suis maire, je peux...

- Participer aux réunions thématiques d'élus (santé, économie, Chaîne des parcs...) même si je ne suis pas élu au Pôle métropolitain de l'Artois
- Proposer un projet au "label Euralens" si j'ai besoin d'appui technique ou de le valoriser à l'échelle métropolitaine
- Rejoindre le réseau des élus "éco-transition" du PMA ou participer au Grand forum en signant sa Charte.

LABEL EURALENS

Nouvelle promotion autour de l'éco-transition !

Intégré au Pôle métropolitain de l'Artois depuis le 1er janvier 2022, le label Euralens garde son nom, reconnu à l'échelle nationale, la qualité de sa méthode et l'appui de ses experts. Il se poursuit avec deux nouveautés : l'axe "éco-transition" qu'il a adopté et l'ouverture de l'instruction des projets candidats aux jeunes du territoire via le "Comité lycéen".

Appel à candidatures 2023

Vous portez ou avez connaissance d'un projet ou d'une initiative, en cours de définition, en cours de réalisation sur votre commune ou déjà réalisé mais nécessitant un surcroît d'accompagnement ou de valorisation, ce projet incarne ou vise à contribuer à la transition écologique et sociale du territoire, envoyez votre candidature à l'adresse label@euralens.org.



À l'occasion du Grand forum du 25 novembre 2022 ont été récompensés 8 projets qui vont bénéficier de temps, de conseils et d'appuis du Pôle métropolitain de l'Artois, de ses partenaires et des experts.

Les nominés :

- Garage solidaire à Courrières (AFEJI Hauts-de-France)
- Pépinière d'Initiatives et d'Activités Créatrices (PIAC) de Carvin (Mille et un commerce)
- Écocité du 8 (Ville de Loison-sous-Lens)
- Forêt urbaine de Lens (Ville de Lens, ECT et EPF)
- Mine de soleil (association)
- Service de restauration scolaire centralisé (Ville de Liévin)
- TECH3E, plateforme technologique pour l'éco-efficacité énergétique (Université d'Artois / Béthune)
- Bâtiment multi-activités Suzanne Lacore en bois et paille (Ville de Grenay)

PROMO 2022



Les projets labellisés :



Lauréats du label Euralens 2022 réunis lors du Grand forum le 25 novembre 2022
© PMA / Pidz

Un nouveau visage dans l'équipe du Pôle métropolitain de l'Artois

Dans le cadre du partenariat PMA/ADEME, 2 postes ont été créés pour mettre en œuvre la politique de transition écologique au sein du Pôle. Le second arrivera au mois de janvier.



Frédéric Boizumault est le premier à avoir rejoint l'équipe, le 7 novembre, en tant que "Chargé de mission Climat-air-énergie". Ingénieur et docteur en mécanique énergétique, formé à la méthode Bilan Carbone, il a jusqu'ici travaillé pour l'industrie dans la région. Ses principales missions au sein du Pôle visent à massifier les projets de transition énergétique sur notre territoire, en complément et en lien étroit avec les services des 3 Communautés d'agglomération membres du PMA. L'objectif est d'aider chaque collectivité à développer des solutions pour ses projets de solarisation du patrimoine, d'emploi d'éco-matériaux du bâtiment ou à identifier des opportunités de réseaux de chaleur.

Pour toute demande d'information

N'hésitez pas à le contacter :

- par mail à frederic.boizumault@pm-artois.fr
- par téléphone au 03 74 14 00 25

Les chantiers du Pôle métropolitain de l'Artois

Six portraits pour attirer les investisseurs

Affichée sur le tram et dans le métro lillois du 9 au 25/10, dans des magazines éco et sur les réseaux sociaux, la campagne de promotion de notre territoire "investinartois.fr", réalisée par le PMA, met à l'honneur trois hommes (deux entrepreneurs de Sallaumines et de Ruitz et un agriculteur de Haisnes) et trois femmes (talents de la culture digitale à Lens, de la logistique du don à Hénin-Beaumont et de la R&D à Billy-Berclau) qui incarnent les nouveaux visages du territoire. Leur point commun ? L'éco-transition : tous œuvrent, à leur manière, à transformer nos modes de vie.

Retrouvez-les...
... sur investinartois.fr



© Nuances / Ludovic Broquart

Le PMA au SIMI 2022

Cette année encore les agglos de Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin et le SIZIAF se présentaient sous bannière métropolitaine lors du Salon d'immobilier d'entreprise à Paris, Porte Maillot, les 6, 7 et 8 décembre. Résultat : plusieurs dizaines de contacts avec de nouveaux investisseurs potentiels. Félicitations à la CAHC et à l'AFEJI pour l'obtention du prix spécial "Mécénat & Solidarités dans la ville" avec le Garage solidaire de Courrières, projet nominé au label Euralens quelques jours plus tôt (voir p. 2 ci-contre).

Soutenir l'ambition sur le fluvial

Le 21 octobre à Lens, les élus du PMA ont reçu Jean-Marc Devise, président de la CCI Artois, pour une discussion stratégique sur le développement du fluvial sur notre territoire. Le président Bavay était accompagné de Christophe Pilch, Philippe Duquesnoy et Jean-Michel Dupont au titre des 3 EPCI membres du Pôle.

Faire de l'Artois un hub fluvial majeur est un axe clé porté à l'échelle métropolitaine, dans le contexte de transition écologique et d'ouverture du Canal Seine-Nord Europe en 2026 (cf. Lettre aux maires du PMA n°3 / déc. 2021). Une ambitieuse réflexion est lancée avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA) : développement du trafic, recensement des infrastructures nécessaires, organisation de la gouvernance et de la gestion. En tant que représentante du monde économique et opératrice d'infrastructures portuaires, la CCI est un acteur incontournable à associer à la réflexion.

Le Grand forum : place à l'innovation

130 femmes et hommes (élus, experts, chefs d'entreprises, proviseurs, techniciens, acteurs culturels, jeunes, journalistes...) se sont réunis au lycée Voltaire de Wingles le 25 novembre pour partager les actualités et débattre des grands chantiers en cours. Les échanges ont porté sur les mutations du système productif ou comment le territoire du PMA peut redevenir champion de l'industrie, mais une industrie sobre, à la fois sur le foncier et sur l'énergie.



Grand forum réuni au lycée Voltaire de Wingles le 25 novembre 2022. Crédit PMA / Photo Pidz

Le PMA à la rencontre de la Région

Alain Bavay, président du Pôle, a invité le 26 septembre les conseillers régionaux élus sur le territoire et dont la sensibilité politique est représentée dans son Comité syndical à une rencontre, à laquelle Serge Marcellak, Sabine Finez, Valérie Biegalski, Bernard Baude et Marine Tondelier ont participé. Les riches échanges ont porté sur les grands dossiers : financements des projets, Parc d'innovation de l'Artois, liaisons ferroviaires, Vallée de la mobilité électrique, fluvial, Chaîne des parcs, ERBM, projet déchets dangereux d'Hersin-Coupigny, etc. Cette rencontre sera renouvelée 2 à 3 fois par an pour améliorer le portage des intérêts du territoire au sein de l'institution régionale.

LE GUICHET VERT DU CD2E

un nouveau service gratuit pour verdir la commande publique

Le code de la commande publique a fortement évolué pour des achats plus écologiques ou ayant moins d'impacts sur l'environnement, avec un objectif de généralisation des clauses environnementales dans 100% des marchés publics pour l'année 2026. Pour aider tous les acheteurs publics, dont les communes, dans cette évolution le "Guichet vert" a été lancé à l'échelle nationale depuis la rentrée. C'est un service gratuit de conseil et il est opéré pour les Hauts-de-France par le CD2E, basé sur notre territoire à Loos en Gohelle.

Intégrer les éco-matériaux sur un chantier de rénovation de votre patrimoine ? Développer les circuits-courts dans l'approvisionnement de la cantine ? Le Guichet vert vous apportera tous les conseils de premier niveau.



Accéder au Guichet vert

Relayez cette information vers vos agents en charge des achats :

- <https://laclauseverte.fr/le-guichet-vert/>
- ou en contactant directement le CD2E :
- Antoine Goxe
a.goxe@cd2e.com
- Émilie Grossmann
e.grossmann@cd2e.com

AGENDA

- 20/12 à 17h30 à Lens : 1er afterwork du Parc d'innovation de l'Artois à Louvre Lens Vallée
- 30/01 à 10h : Commission d'élus Santé
- à 14h30 à Lens : Comité syndical du Pôle métropolitain
 - le 03/03
 - le 04/04
 - le 13/06
- 30/06 à 9h30 : Grand forum

Chiffres-clés

2,5 milliards € d'investissements privés

dans les activités économiques sur le territoire du PMA à l'horizon 2025

6

lycées et collèges du secteur Liévin/Bully/Avion dans le programme "Cordées de la réussite" pour accompagner des élèves du territoire vers les concours de médecine

15

cabanes créées dans la Chaîne des parcs depuis 2019

Moins 11 310

demandeurs d'emploi (cat. A) à l'échelle du PMA entre juin 2021 et juin 2022

Source : Baromètre économique du PMA - AULA (oct. 2022)

24

entreprises représentées lors de la réunion du Grand forum le 25 novembre 2022

3 650 GW.h

soit 6 mois de production d'un réacteur nucléaire

C'est la consommation électrique du PMA en 2021 (calculs PMA, source : Enedis, ODRE, EDF)

Directeur de publication : Alain Bavay
Directrice de la rédaction : Élodie Sénéchal
Comité de rédaction : Lucy Bizet, Benoît Brocq, Gilles Huchette, Sonia Maciejewski, Olivier Marlière, Élodie Sénéchal

Maison Syndicale des Mineurs
30/32 rue Casimir Beugnet 62 300 Lens

Suivez-nous !



• polemetropolitainartois.fr
• investinartois.fr

Si vous désirez ne plus recevoir la lettre, veuillez envoyer un mail à : carole.segard@pm-artois.fr